

Aux résident(e)s secondaires d'Anniviers

Vissoie, le 26 février 2021

Objet : Anniviers Liberté 2021
English version available on www.anniviers.org
Deutsche version verfügbar auf www.anniviers.org

Cher(e)s résident(e)s secondaires,

Le pass Anniviers Liberté, créé en 2012 avec l'objectif d'augmenter l'attractivité du Val d'Anniviers durant la saison estivale pour ses hôtes de passage et ses résidents secondaires, évolue en 2021.

Cette carte d'hôte offre plus de 20 activités et prestations gratuites jusqu'à aujourd'hui. Son financement est un coût important pour Anniviers Tourisme SA et pour les remontées mécaniques, qui offraient jusqu'à maintenant un rabais conséquent par rapport aux nombres de passages effectués avec Anniviers Liberté.

Les remontées mécaniques ont, depuis la création du pass, largement amélioré leurs offres et leurs infrastructures respectives. Le tarif à la journée en été a quasiment doublé sans qu'Anniviers Tourisme SA ne puisse augmenter sa participation financière. De plus la création du Magic Pass en 2017, respectivement sa validité estivale depuis 2018, a passablement changé la donne et rabattu les cartes dans l'univers de la « carte d'hôtes touristique » tel que connu jusqu'à présent. La cohabitation entre les deux pass ne va pas sans poser de problèmes aux remontées mécaniques d'Anniviers dans la mesure où Anniviers Liberté pèjore sensiblement le revenu de nos deux sociétés liées au Magic Pass.

Pour ces raisons, les remontées mécaniques n'ont pas souhaité prolonger la convention qui nous lie dans le cadre du produit « Anniviers Liberté. » Plusieurs discussions ont eu lieu cet automne afin de trouver une solution acceptable pour les parties concernées. Finalement, le Conseil d'Administration d'Anniviers Tourisme SA et les remontées mécaniques, ont opté pour maintenir une prestation « RM » dans l'offre d'Anniviers Liberté en proposant, dès l'été 2021, un rabais de 50% sur les tarifs affichés pour tous les possesseurs de pass AL. Cette solution permet, d'une part, de maintenir une certaine attractivité pour les non-possesseurs de Magic Pass et, d'autre part, d'augmenter les revenus des RMs tout en diminuant les charges pour Anniviers Tourisme SA.

La somme économisée sera utilisée pour poursuivre le développement de produits touristiques cohérents avec les besoins de nos hôtes (par exemple Foxtrail à Zinal ou Anniviers Indoor Parc à Grimentz) et aussi pour la création de services et/ou produits bénéficiant aux propriétaires de résidence secondaire. A noter que la situation financière actuelle, liée à la crise sanitaire, ne permettra pas à Anniviers Tourisme SA d'investir cette année. Nous espérons que cela ne dure pas et que nous soyons en mesure de vous proposer quelques nouveautés dès 2022.

En vous souhaitant d'ores et déjà de bons séjours dans le Val d'Anniviers cet été, nous vous adressons, Cher(e)s résident(e)s secondaire, nos cordiales salutations,

Anniviers Tourisme SA

Dominique Fumeaux – Président



Michael Moret – Directeur



Remontées mécaniques Grimentz-Zinal SA

Simon Crettaz – Président

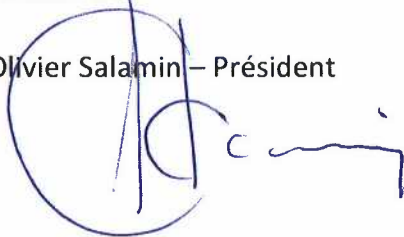


Pascal Bourquin – Directeur



Funiluc SA

Olivier Salamin – Président



Armon Cantieni – Directeur

